



ARRETE **0027** /MINFOF DU **15 APR 2014**
 portant nomination de responsables dans les Services
 Déconcentrés du Ministère des Forêts et de la Faune.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le Décret n°2005/495 du 31 Décembre 2005 ;
- Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Forêts et de la Faune :

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU CENTRE

BRIGADE REGIONALE DE CONTRÔLE

Contrôleur N°2: Monsieur **BATOUKINI Pierre II**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral, en remplacement de Monsieur EBENEZER Richard EKWALLA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Contrôleur N°3: Madame **DJILO Sylvie Lablonde**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, en remplacement de Madame BATCHABAKEN DIYANI Marie Madeleine, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

SERVICE REGIONAL DE LA TRANSFORMATION ET DE LA PROMOTION DU BOIS

Chef de Service : Monsieur **Charles NDIFON NCHAMCHAM**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur FOKO Casimir, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE L'EST

BRIGADE REGIONALE DE CONTROLE

Contrôleur N°6 : Monsieur **BOGNI FOTSING JIMI**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est, en remplacement de Monsieur DIMA BELLA, appelé à d'autres fonctions.



DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE L'EXTREME NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO DANAY

Délégué Départemental : Monsieur **ALHADJI HALLA**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service au projet de Développement Rural Intégré Chari Logone, en remplacement de Monsieur ZOULLA Edouard, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU MAYO SAVA

Délégué Départemental : Monsieur **NDZE KEDZE Donatus**, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts, précédemment en service au Parc National de LOBEKE, en remplacement de Monsieur TAKAM Marcel, muté.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU LITTORAL

Délégué Régional : Monsieur **PANDONG EBWEL Eitel Marcellin**, Ingénieur en Chef des Eaux et Forêts, précédemment Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de la Sanaga Maritime, en remplacement de Monsieur NTSENGUE LEVODO Joseph, appelé à d'autres fonctions.

BRIGADE REGIONALE DE CONTROLE

Chef de Brigade : Monsieur **DONGMO René**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Chef de la Brigade Régionale de Contrôle de l'Ouest, en remplacement de Monsieur NJOH EBONGO SEÏDOU NJOYA Richard, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI

Délégué Départemental : Monsieur **NTI MEFÉ Salomon**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Dja et Lobo, en remplacement de Monsieur YEPMO Charles, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA SANAGA MARITIME

Délégué Départemental : Monsieur **NLENGUE Etienne Hyacinthe**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur PANDONG EBWEL Eitel Marcellin, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NKAM

Délégué Départemental : Monsieur **TAKAM Marcel**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du MAYO SAVA, en remplacement de Monsieur ONDJA'A MENDOULA Gérard, appelé à d'autres fonctions.



DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BUI

Délégué Départemental : Monsieur **MILL NDJAGA Arland**, Ingénieur en Chef des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers, en remplacement de Monsieur ELAT FOTAH Donald, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE L'OUEST

BRIGADE REGIONALE DE CONTRÔLE

Chef de Brigade : Monsieur **TIAGUE Jean Claude**, Ingénieur en Chef des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Direction des Affaires Générales, en remplacement de Monsieur DONGMO René, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDE

Délégué Départemental : Monsieur **FOKO Casimir**, Ingénieur Principal des Travaux des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Service Régional de la Promotion et de la Transformation du Centre, en remplacement de Monsieur KANKEU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU SUD

SERVICE REGIONAL DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

Chef de Service : Monsieur **GUIMDO PONOU Guy Olivier**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service au Parc National de Nki, en remplacement de Monsieur MANGA Hilaire, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENT DES FORETS ET DE LA FAUNE DU DJA ET LOBO

Délégué Départemental : Monsieur **NJOYA Martin**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Contrôleur à la Brigade Nationale de Contrôle, en remplacement de Monsieur NTI MEFE Salomon, muté.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU SUD-OUEST

BRIGADE REGIONALE DE CONTRÔLE

Chef de Brigade : Monsieur **ONANA Martin Hilaire**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Contrôleur N°1 à la Brigade Régionale de Contrôle du Sud Ouest, poste vacant.

Contrôleur N°1 : Monsieur **BIAKAY Norbert**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service Contrôleur n° 2 à la Brigade Régionale de Contrôle du Sud-Ouest, en remplacement de Monsieur ONANA Martin Hilaire, appelé à d'autres fonctions.



Contrôleur N°2 : Madame **THORGNANG Nadège, épouse TCHOUNZOU**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-Ouest, en remplacement de Monsieur BIAKAY Norbert, muté.

Article 2: Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 15 APR 2014

**LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,**
NGOLE Philip NGWESE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
001623	14 AVR 2014
PRIME MINISTER'S OFFICE	

ARRETE **0026**/MINFOF DU **15 APR 2014**
 portant nomination de responsables dans les Services
 Centraux du Ministère des Forêts et de la Faune.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le Décret n°2005/495 du 31 Décembre 2005 ;
 Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement;
 Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services centraux du Ministère des Forêts et de la Faune :

BRIGADE NATIONALE DES OPERATIONS DE CONTROLE FORESTIER ET DE LA LUTTE ANTI-BRACONNAGE

CONTROLEUR N°2 : Monsieur **ESSOUMBA Jacques**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur NJOYA Martin, appelé à d'autres fonctions.

CONTROLEUR N°3 : Monsieur **NYAGA YINDA Albert**, Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasses, précédemment Chef de Poste de Contrôle Forestier de Meyomessala, en remplacement de Monsieur BELINGA Jean Paul, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ADMINISTRATION CENTRALE

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE SUIVI

Chef de Cellule : Monsieur **KOUOTOU ABOUBAKAR**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service au Centre de Promotion de Bois de Yaoundé, en remplacement de Monsieur LONO MIASSE Daniel, appelé à d'autres fonctions.

DIVISION DE LA COOPERATION ET DE LA PROGRAMMATION

CELLULE DE LA COOPERATION

Chef de Cellule : Monsieur **NKOUOLEND SAKPAK Ferrand Patrice**, Ingénieur Agro-Environnementaliste, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur YENE ATANGANA Joseph Quentin, appelé à d'autres fonctions.



DIRECTION DES FORETS

SOUS-DIRECTION DES AGREMENTS ET DE LA FISCALITE FORESTIERE

Sous Directeur : Monsieur **BELINGA Salomon Janvier**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Service des Normes d'Intervention en Milieu Forestier, en remplacement de Monsieur KONGAPE Jean Avit, appelé à d'autres fonctions.

SERVICE DES NORMES D'INTERVENTION EN MILIEU FORESTIER

Chef de Service : Monsieur **MBONGO Martin**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur BELINGA Salomon Janvier, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS DIRECTION DES PERSONNELS, DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

Sous Directeur : Monsieur **FO'O NGANG Mathias**, Ingénieur Agronome, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Madame NJANZOU RAMATOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CELLULE DE PROJET SIGIPES

Chargée d'Etudes Assistante N°1 : Madame **NGUE, née MBONDO Luciole**, Institutrice Principale de la Jeunesse et de l'Animation, précédemment Chargée d'Etudes Assistante N° 2, en remplacement de Madame AÏSSATOU BOULLO BOUBA, appelée à d'autres fonctions.

Chargée d'Etudes Assistante N°2 : Madame **NGONO Raïssa Nadège, épouse MVONDO**, Contractuelle d'Administration, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Madame NGUE, née MBONDO Luciole, mutée.

ARTICLE 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le

15 APR 2014



NGOLE Philip NGWESE

